

# COMMUNE & ÉNERGIE

*Décarbonons tous ensemble, sans gaspiller*

La lettre des municipales du Réseau Énergies Terre&Mer et de Vent des maires  
N° 4 – 13 avril 2026

## Après les élections : les territoires en haute tension

**À l'issue des élections municipales, nous adressons nos sincères félicitations à l'ensemble des maires et des équipes municipales nouvellement élus ou reconduits.**

Vous prenez aujourd'hui vos fonctions dans un contexte énergétique décisif pour l'avenir de vos territoires.

Depuis plusieurs semaines, au travers de nos précédentes lettres, nous avons partagé avec vous des constats clairs :

- Une **surproduction d'électricité structurelle**,
- Des **choix nationaux et européens parfois déconnectés des réalités locales**,
- Et surtout **une attente forte des communes pour reprendre la maîtrise de leur avenir énergétique**.

👉 **Le temps de l'analyse est désormais passé. Le temps de l'action commence.**

## Nucléaire : le retour du réalisme ?

Le virage est-il pris ? En Europe, les responsables politiques commencent à reconnaître leurs erreurs.

Friedrich Merz admet que la sortie du nucléaire a été une faute. Emmanuel Macron dénonce la politique anti-nucléaire européenne. Ursula von der Leyen parle d'une erreur stratégique.

👉 Le constat est clair : abandonner le nucléaire au profit d'énergies intermittentes fragilise le système électrique.

## Éolien et photovoltaïque : la fuite en avant

Rien ne change. On continue d'accélérer l'éolien et le photovoltaïque, coûte que coûte. Les prétextes varient : hier le numérique, aujourd'hui les tensions au Moyen-Orient. Mais la réalité ne bouge pas : nous produisons déjà trop d'électricité... et de plus en plus chère. Cette contradiction affaiblit la cohérence de notre politique énergétique.

## Dans ce contexte, les élus locaux ont un rôle clé à jouer.

Sans remettre en cause les objectifs nationaux, ils peuvent :

- Rappeler les prises de position en Europe sur la nécessité d'énergies décarbonées, pilotables et stables.
- Exiger de la cohérence entre production pilotable et projets locaux
- Contester les projets qui ne répondent pas aux besoins réels du territoire.

👉 **Aux élus de se mobiliser pour défendre une approche rationnelle, équilibrée et adaptée aux réalités locales.**

## Dans ce contexte nous vous proposons une sélection d'actions

A mettre en œuvre selon vos convictions, vos forces et les opportunités qui se présenteront.

### 1. Participer aux instances départementales : être acteur des décisions énergétiques

Les décisions structurantes en matière d'énergie se prennent de plus en plus à l'échelle départementale et régionale.

**Les syndicats départementaux de l'énergie, les EPCI, les PETR, les Territoires d'Industrie** et les concertations administratives influencent directement les projets qui s'implantent dans vos communes.

#### 👉 **Votre présence est essentielle.**

Ne pas y participer, c'est laisser d'autres décider à votre place.

Au contraire, en vous impliquant activement, vous pouvez :

- Faire entendre les réalités de votre territoire,
- Peser sur les orientations énergétiques,
- Éviter des décisions subies et parfois irréversibles.

👉 **Les communes doivent redevenir des acteurs de la politique énergétique, et non de simples territoires d'accueil.**



### 2. Faire connaître votre position sur la PPE3 auprès de tous les décideurs

La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) engage profondément l'avenir des territoires.

De nombreuses communes expriment aujourd'hui des réserves ou une opposition à certaines orientations, notamment en matière de développement massif de l'éolien et de l'agrivoltaïsme.

👉 **Il est important que votre position soit reconnue et partagée.**

Nous vous invitons à :

- Échanger avec vos collègues maires et élus intercommunaux,
- Interpeller le président du Conseil départemental,
- Dialoguer avec vos députés et sénateurs,
- Faire remonter vos positions auprès du préfet et des services de l'État (DREAL notamment).

👉 Une position isolée est peu audible.

👉 Une position collective devient structurante.

### 3. Redonner leur place aux énergies thermiques renouvelables

Le débat public se concentre aujourd'hui presque exclusivement sur l'éolien et le photovoltaïque.

Cette vision est réductrice.

👉 75 % de l'énergie consommée en France n'est pas électrique.

Les solutions existent déjà. Elles sont locales, pilotables et créatrices d'emplois :

- Géothermie de surface,
- Pompes à chaleur,
- Biomasse et bois énergie,
- Biogaz,
- Solaire thermique,

- Réseaux de chaleur.

☞ Ces filières :

- Valorisent les ressources locales,
- Mobilisent une main-d'œuvre non délocalisable,
- Participent à la réindustrialisation du territoire,
- Renforcent l'autonomie énergétique des territoires.

**Nous vous invitons à intégrer ces solutions dans vos politiques publiques, avec les habitants et en toute transparence sur leurs impacts.**

#### 4. Mettre à jour les PLU et PLUi pour maîtriser les projets locaux

Les documents d'urbanisme sont aujourd'hui **l'outil le plus puissant à votre disposition.**

Les PLU et PLUi permettent :

- D'autoriser ou d'exclure certaines implantations,
- De protéger les paysages, les terres agricoles et la biodiversité,
- D'organiser une transition énergétique cohérente et choisie.

Sans cadre, les projets se développent de manière opportuniste, avec un cadre clair, ils deviennent maîtrisés.

Nous encourageons en particulier les nouveaux élus à :

- Engager rapidement une réflexion sur leur PLU/PLUi,
- Articuler ces documents avec leur PCAET,
- Définir une stratégie énergétique territoriale cohérente.

☞ **Il ne s'agit pas d'être "pour" ou "contre", mais de reprendre la maîtrise locale.**

#### 5. Préparer et intervenir dans les enquêtes publiques : conseils pratiques.

1. **Exiger** des promoteurs la publication avant l'enquête des documents clés lors des comités de concertation locaux : études agricoles préalable, avis MRAE, SDIS, DRAC, CDPENAF.
2. **Anticiper** : analyser le dossier (impacts, implantation, nuisances).
3. **Se coordonner** : bâtir un argumentaire commun élus/associations.
4. **Mobiliser** : informer largement les habitants et encourager les contributions.
5. **Multiplier les avis** : chaque observation individuelle compte.
6. **Argumenter précisément** : privilégier des éléments factuels et locaux.
7. **Vérifier la procédure** : s'assurer du respect des règles de l'enquête.
8. **S'appuyer sur des expertises** : techniques, juridiques, environnementales.
9. **Utiliser tous les canaux** : registre, contributions en ligne, courriers.
10. **Impliquer les élus** : délibérations et avis officiels.
11. **Donner de la visibilité** : presse locale, tractage, réseaux sociaux, débats publics.
12. **Faire de la clôture de l'enquête un levier** : faire une réunion de clôture avec la population, les élus, les associations, la presse
13. **Préparer la suite** : anticiper les recours si nécessaire.

## Conclusion : construire une transition énergétique choisie, locale et maîtrisée

Vous disposez aujourd'hui de leviers concrets :

- Participation aux instances de décision,
- Expression collective auprès des décideurs nationaux,
- Orientation vers des solutions locales et pilotables,
- Maîtrise des documents d'urbanisme.

👉 **L'énergie n'est pas seulement une contrainte. C'est une opportunité stratégique :**

- pour la transition écologique et énergétique de vos territoires.
- pour les emplois et l'économie vos territoires.
- Pour maîtriser le cadre de vie
- Pour protéger le patrimoine et les richesses touristiques de vos territoires

**PPE3 : 142 associations signent une demande de recours gracieux auprès du 1<sup>er</sup> ministre et font 8 propositions structurantes pour réorienter la politique énergétique**

1. Accélérer la sobriété énergétique
2. Faire baisser le prix de l'électricité
3. Développer localement les énergies non électriques.
4. Freiner les énergies électriques intermittentes.
5. Redonner la main aux territoires
6. Revoir la PPE3 en intégrant les coûts complets.
7. Fonder les décisions sur un bilan socio-économique
8. Préparer un Plan Emploi Énergie (PEE) avec les territoires et les industriels

📌 **Réunion d'information le 12 mai à 18h00 ([lien ici](#))**

Tout ce que vous voulez savoir sur le coût de l'électricité, nos propositions pour la PPE3 et les solutions les plus efficaces pour vos territoires.

**Comment vous aider pour préparer vos documents d'urbanisme ?**

RETm a évalué le potentiel de 50 départements en France. Nous pouvons vous transmettre les résultats obtenus et vous mettre en contact avec nos représentants départementaux.

En répondant à ce questionnaire anonyme (5 à 10 minutes), vous pourrez mieux cerner vos attentes et vos priorités pour établir votre PCAET et votre PLU et poser vos questions.



Accédez directement au questionnaire via le QR Code ou via le lien ci-dessous

[Questionnaire PCAET - PLU](#)

**Précédents numéros (cliquer sur le lien)**

[1-Transition énergétique : le temps est venu pour que les territoires reprennent la main](#)

[2-Les atouts des énergies thermiques renouvelables pour les communes](#)

[3-Conseils aux collectivités pour reprendre la main avec leurs documents d'urbanisme \(PCAET, PLUi, PLU\)](#)

**RETm & Vent des maires**



[www.retm.fr](http://www.retm.fr)  
[retm@retm.fr](mailto:retm@retm.fr)



[www.ventdesmaires.fr](http://www.ventdesmaires.fr)  
[contact@ventdesmaires.fr](mailto:contact@ventdesmaires.fr)